



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Dordogne

Commune : Antonne-et-Trigonant

Autres communes :

PDA

Appellation : château des Bories

Monument(s)

Appellation : Château des Bories

Protection : classement

Arrêté : Arrêté préfectoral le 08/06/2020

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.